

Discours d'Angélique Delahaye au 53^{ème} Congrès National des Producteurs de Légumes à Cavillon, le 19 novembre 2009

Après avoir remercié Jacques Rouchaussé, Jean-Paul Douillard et Gérard Roche et salué la présence de Bruno Dupont, Président de la FNPFruits, Angélique Delahaye a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les députés, les sénateurs, Monsieur le député maire..., mesdames et messieurs les représentants de la filière, chers producteurs de légumes,

Je veux aussi saluer Jean-Michel Lemétayer, retenu ailleurs par d'autres obligations.

Je souhaiterais que nous rendions hommage à deux maraîchers qui nous ont quitté cette année et qui ont, chacun à leur manière, marqué de leurs empreintes notre métier. Je veux saluer la mémoire de Pierre Peyronnet, pionnier de la 4^{ème} gamme en France, et de Maurice Hug, homme d'engagement, pilier de notre syndicat, tous deux originaires de la région lyonnaise. Notre sympathie, notre reconnaissance vont à leurs familles et aux maraîchers de cette région.

Nous nous devons pour leur mémoire de prolonger leur engagement et leur action.

En parlant d'engagement, je veux souligner que la production de légumes de France est un atout pour vaincre certains maux de notre société : diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, cancers, mais aussi chômage et états dépressifs !

Et pour pas cher !

Le prix moyen des légumes, c'est 1 à 2 Euros du kilo !

En signant une tribune pour une nouvelle politique mondiale de l'agriculture et de l'alimentation, avec votre homologue brésilien, le 16 novembre à la FAO, je n'ai pas besoin de vous rappeler que la sécurité alimentaire n'est pas un droit acquis et que l'insécurité alimentaire remet en cause nos modes de vie et l'indépendance de notre pays.

Tout cela justifie l'engagement du Gouvernement à nos côtés !... pour un potager à la française, composante de l'identité nationale, et secteur économique d'intérêt social, et même sociétal !

Pourtant, l'économie de nos entreprises se dégrade d'année en année.

En 2007, notre revenu baisse de 49 %

En 2008 de 16 %

Et pour 2009, nous attendons une baisse de 20 à 30 %.

Il est grand temps d'agir, Monsieur le Ministre !

Il faudra pour cela convaincre Bruxelles mais au

Dans cette période difficile, votre place est bien aux côtés des producteurs de légumes. Mais, après votre première visite de cet été, revenir à Cavaillon n'a de sens que si vous y puisez l'énergie et la volonté pour obtenir très vite du Gouvernement les réponses nécessaires.

Je voudrais croire que le Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture française plaidera notre cause, demain à Bruxelles, car l'Europe n'est, pour les producteurs que nous sommes, qu'une source de distorsions de concurrence permanente, sur tous les sujets qui plombent notre compétitivité.

En plus, on ne fait que nous seriner que toutes les mesures qui pourraient être envisagées pour nous remettre dans la course doivent être euro compatibles, le Président de la République en tête.

Distorsions de concurrence

D'accord, nous voulons bien le comprendre. Mais comment expliquer toutes ces distorsions de concurrence au sein de l'Europe ?

En matière d'euro compatibilité, au pays du « concours Lépine », aurions-nous perdu notre inventivité. Ou alors les autres pays nous auraient-ils détrôné en étant meilleurs en matière d'habillage des mesures ; un comble pour le pays de la mode. A moins que nous ayons inventé la machine à perdre à tous les coups ?

Dans tous les cas, nous aurons tous compris que nous habitons au pays de « M. Propre » car, pour l'Administration, il faut laver plus blanc que blanc.

Le Président de la République a d'ailleurs dénoncé lui-même dans son discours de Poligny, le 27 octobre, les contraintes administratives franco-françaises exorbitantes qui pèsent sur le métier d'agriculteur !

Quelques exemples saignants des distorsions subies par nos entreprises, dans la crise actuelle qui est celle du dumping social, environnemental et sanitaire.

Coût du travail

En matière de coût du travail, quelques chiffres pour remettre les pendules à l'heure. Je ne me référerai qu'aux distorsions intra communautaires car si on aborde les distorsions dans ce domaine avec les pays tiers, on atteint des sommets. Le Président de la République a validé les chiffres que nous avançons depuis des années.

6 €/heure chargée en Allemagne pour un salarié saisonnier, 12 €/heure chargée dans nos exploitations pour le même saisonnier.

Derrière cette différence se cache une autre vraie différence. En Allemagne ainsi que dans d'autres pays européens concurrents, la production légumière s'est développée grâce à de la main-d'œuvre saisonnière étrangère. 90 % de saisonniers en Allemagne, 70 % en Espagne alors qu'en France nous avons autant de salariés permanents que de saisonniers

Autre différence, la durée des contrats, six mois en moyenne en France contre deux en Allemagne et Hollande.

Vous comprenez bien que les seules prises en charge des cotisations patronales sur les occasionnels ne peuvent en rien régler ou amoindrir de façon significative la distorsion liée au coût du travail.

Quelle politique de l'emploi souhaitons-nous en France ? La précarité comme en Allemagne ou la stabilité comme dans nos exploitations ?

Energie

Sur le dossier énergétique, là encore nous sommes les champions.

Pas de prise en compte de la cogénération serriste, dont la performance énergétique n'est plus à démontrer, mais très gênante semble-t-il pour certains. Pourquoi n'y a-t-il pas de volonté de développer la cogénération en serre plutôt que de continuer à élaborer des projets de centrales thermiques qui, au-delà de créer de l'électricité certes, chauffent les pattes des goélands et gavent l'atmosphère de CO2 (je veux parler du projet de St-Brieuc) ?

Citée dans la presse économique de cette semaine, la perspective d'une surproduction en gaz doit permettre au Gouvernement d'envisager la diminution du prix de celui-ci pour les serristes et ainsi de renforcer leur compétitivité.

Protection des cultures

Je continuerai par les distorsions auxquelles nous avons à faire face en matière de produits phytosanitaires.

A l'occasion du Grenelle de l'environnement, la puissance publique supprime à tour de bras des produits phytosanitaires, quand bien même ils sont compatibles avec la production biologique intégrée.

La preuve : le Conseil d'Etat a donné raison à la profession en réautorisant l'utilisation du Fenbutatin en production de tomate.

Notre demande d'harmonisation européenne pour l'utilisation de produits phytosanitaires a enfin été adoptée à Bruxelles. Nous attendons du Gouvernement qu'il s'attache à faire appliquer cette nouvelle donne plutôt que d'allonger les listes « Grenelle » !

Dans le même temps, le commerce met à la disposition des consommateurs des légumes, produits avec des normes qui ne respectent pas les réglementations française et européenne.

C'est beau l'Europe !

Sur ce dernier point, que penser de cette Europe qui passe des accords bilatéraux pour l'importation de légumes à droit de douane nul.

Avec l'Egypte, pays dans lequel nous avons assisté récemment à des émeutes de la faim.

Avec le Maroc, pays qui manque d'eau. Pour produire 1 kg de tomates, il leur faut 100 litres d'eau, en France il en faut 5 fois moins.

Et Israël, pays qui envisage l'introduction de travailleurs thaïlandais pour pouvoir récolter ses légumes à pas chers.

A chacun ses polonais !

Où est la préférence communautaire chère au Président de la République ?

Qui va payer l'addition, de la diplomatie et des accords avec les pays tiers,
Encore les producteurs de légumes !?
Souhaitons que l'Union Pour la Méditerranée ne nous porte pas le coup de grâce...
Ras le bol !
Décidément, l'horizon reste sombre pour nos entreprises et leurs emplois.

Comment envisager notre avenir proche, quand des solutions à minima, de minimis obligent, sont prises pour les finances de nos entreprises ?

Les promesses et les engagements, certes cela ne coûte rien, sur ce point on est tous d'accord. Mais nous ne paierons pas nos salariés et nos fournisseurs avec des promesses.

D'ailleurs, le plus étonnant, est que même quand nos propositions ne coûtent rien, elles sont mises en œuvre avec tellement de lenteur qu'elles en deviendraient même inopérantes et en tous cas, ce manque de détermination coûte à notre filière, car pendant ce temps, nous prenons du retard en termes d'innovation et de projets.

Réforme de
la
gouvernance
de la filière

C'est typiquement le cas de la mise en œuvre de la réforme de la gouvernance, à ce jour le code rural n'a toujours pas été modifié, espérons que cela ne dure pas un an de plus.

Et que dire de la réforme de l'expérimentation, en panne.

Comment penser établir des projets innovants au sein de notre interprofession tant que la réforme de la gouvernance ne sera pas mise en place ? Sans compter ce qui se profile dans la LMA¹ concernant les interprofessions

N'attendez pas tout des interprofessions et ne leur donnez pas les responsabilités de service public qui vous incombent.

Les interprofessions doivent rester de droit privé pour travailler à des projets communs de filière.

Le constat du Président de la République sur ce point est justifié : il y a bien un enjeu d'organisation économique de la filière. Précisons que le projet de gouvernance de la filière, structurée autour des AOP nationales produits, est resté au milieu du gué. Le courage a manqué à nos décideurs politiques, car il ne faut fâcher personne.

Nous avons dit banco à cette réforme nécessaire, nous attendons toujours.

Soyons un peu positifs, admettons que le ministre trouve les moyens financiers eurocompatibles à la hauteur des échéances 2009 auxquelles nous avons à faire face.

Sur ce point, vous savez que le discours de Nicolas Sarkozy à Poligny ne permet pas de redonner des perspectives aux producteurs de légumes, ou de fruits. Le compte n'y est pas !

Admettons que pour 2010, et il faudra le faire Monsieur le Ministre, les distorsions de concurrence en matière de coût du travail saisonnier et permanent soient

¹ Loi de Modernisation de l'Agriculture

Taxe
carbone

gommées par des mesures franco-françaises et que, toujours pour 2010, les distorsions en matière énergétique et phytosanitaire le soient aussi.

Notons au passage, que nous exonérer à 75 % d'une taxe que nous ne payons pas encore, représente un surcoût de 3.000 €/ha de serres, sur la base de 17 €/la tonne de CO2.

C'est un peu pousser Mémé dans les orties.

Et surtout que la puissance publique n'imagine pas que nous pourrions répercuter ce coût supplémentaire dans nos prix de vente. Si la construction du prix de vente le permettait, nous l'aurions déjà fait pour d'autres taxes. Ceux qui pensent cela ne connaissent rien à notre marché. Je suis prête à leur donner des cours de rattrapage

Alors que nous attendons sur les différents sujets que je viens d'aborder une baisse de nos coûts, l'Etat nous répond par une nouvelle charge, drôle de conception de l'allègement de nos comptes d'exploitation

De qui se moque-t-on ?

Rappelons que, dans le même temps, nos collègues et - néanmoins - concurrents reçoivent un chèque vert de près de 150 000 € /Ha dans certains cas pour brûler du gaz et produire de l'électricité, une électricité qu'ils qualifient d'ailleurs de verte ...

Sans prendre nos désirs pour des réalités, imaginons que cela se produise pour 2010, il manque malgré tout un élément de taille.

Je tiens à rappeler qu'avec l'organisation des producteurs la plus performante, nul compte tenu de la nature de nos produits n'a capacité à résister à la pression du grand commerce qui utilise les produits d'importation pour faire céder nos commerciaux.

D'ailleurs, nous aimerions comprendre pour quelles raisons les AOP Nationales produits sont une entrave au droit de la concurrence alors qu'en Hollande, une structure unique de commercialisation comme le Greenery n'est pas en situation d'abus de position dominante. Une fois de plus, l'administration française lave plus blanc que blanc.

Relations
commerciales
- grande
distribution

Même si nos propos vis-à-vis de notre ministre de tutelle sont plus acides que les autres années, c'est parce qu'en matière de relations commerciales, nous ne voyons là encore rien se profiler. Nous attendons toujours que distributeurs et grossistes abandonnent pour 2009, les ristournes sur factures illégalement prélevées aux producteurs.

Je me permets de rappeler que cette ponction représente la bagatelle de 130 millions d'Euros chaque année pour les entreprises de production légumières

Non Monsieur Bédier, à qui pensez vous faire croire que les ristournes sont des remises quantitatives ? D'ailleurs je vous remets Monsieur le Ministre deux contrats qui vous démontrent le contraire !

Faites en bon usage !

Là encore, cela ne coûte rien à l'Etat d'obliger la restitution de cette somme aux producteurs. Qu'attend-on !!!

Dieu merci, le secrétaire d'Etat au commerce, Hervé Novelli, a osé assigner 9 enseignes de distribution en justice.

Enfin, un ministre qui agit sur ce plan. Certes, notre fédération a ouvert la voie avec succès, après 8 longues années de combat juridique, et nous désespérons que les politiques nous suivent sur ce terrain.

Bravo, Monsieur Novelli, enfin du courage et du concret. Nous serions d'autant plus satisfaits si les légumes étaient concernés par une de ces assignations mais Monsieur le Ministre, vous pouvez encore le faire ; nous vous fournirons la matière.

Que personne ne se méprenne concernant mes propos.

Nos objectifs restent de contribuer à des relations commerciales équilibrées, équitables, loyales au service des consommateurs et valorisantes pour les légumes produits dans nos entreprises.

La preuve, nous avons engagé avec l'enseigne Métro, un partenariat répondant aux objectifs que je viens d'énoncer. C'est donc possible et nombre d'entre nous le démontrent au quotidien en circuit court.

L'interprofession doit, elle aussi, se mobiliser pour construire un projet de valorisation de l'origine France et ceci dès maintenant. Projet qui ne doit pas être « la qualité plus, plus, plus française » au prix de produits provenant de pays moins disant sociaux, environnementaux et sanitaires.

Il faut formaliser les relations commerciales par la contractualisation. La aussi sur ce point, nous sommes d'accord avec le chef de l'Etat, mais attention à ce que nous mettons sous le vocable contractualisation. Attention à ce que nos interprofessions et la nôtre en particulier, soient en capacité de réaliser cet objectif en fonction de leurs tours de table respectifs.

Nous demandons formellement d'interdire toutes formes de rabais, remises, ristournes pour notre secteur et que tout acte commercial fasse l'objet d'un contrat prix-volume-qualité. Jérôme Bédier ne pourra plus se prévaloir du PAV² pour dire que la contractualisation n'est possible ou envisageable. C'est bien le seul point sur lequel nous ayons jamais été d'accord. Dans le même temps, il faut mettre en place des CGV³ pour le secteur, faire disparaître le PAV et faire en sorte que le droit de concurrence prenne en compte les spécificités de nos productions.

Vous avez la LMA pour véhicule législatif, nous jugerons sur pièce.

² Prix Après Vente

³ Conditions Générales de Vente

N'oubliez pas d'y inclure l'élargissement de la DPA⁴ aux aléas économiques et d'en augmenter le plafond additionnel par salarié. Conforter ainsi les entreprises qui emploient de nombreux salariés est totalement légitime !

Conformément à l'esprit de la Loi d'Orientation Agricole qui consacre le statut d'entrepreneur aux agriculteurs, il vous faut aussi veiller à ce que toutes les entreprises agricoles, quelles que soient leur forme juridique, soient bien intégrées par la LMA⁵ dans l'ensemble du dispositif de la politique agricole française. C'est la définition rénovée du métier d'agriculteur en tant qu' « entrepreneur responsable », souhaitée par Nicolas Sarkozy à Poligny.

A cet instant, je sais que nous pouvons compter sur nos élus locaux qui connaissent parfaitement nos problématiques et je tiens à les remercier d'être à nos côtés à chaque fois que nous les sollicitons, d'être proactifs dans les propositions que nous faisons.

Nous comptons sur eux pour mettre des légumes de France dans les assiettes de leurs électeurs, notamment dans les cantines et la restauration collective dont ils ont la responsabilité.

Avant de conclure, je voudrais exprimer la colère qui est la mienne devant un constat partagé, des solutions proposées mais des décisions toujours en suspens. Par qui, et pourquoi ? alors qu'on prétend vouloir garder un potager français.

Comment être encore demain force de proposition, syndicat responsable alors qu'il serait si simple de faire dans la démagogie comme certains, face à tant d'immobilisme et d'incompréhension.

Certes, notre secteur est un secteur complexe, mais tellement riche des hommes et des femmes qui se battent jour après jour, pour la survie de leur métier, de leurs entreprises et de leurs emplois.

Nous attendons des actes forts du Gouvernement à la hauteur du défi à relever, car il y a longtemps que nous savons que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Le développement durable, en parler c'est bien, le faire c'est mieux !

Que chacun prenne ses responsabilités !

Les producteurs de légumes de France continueront, comme ils l'ont toujours fait, à prendre les leurs !

Je vous cède la parole, Monsieur le Ministre !

⁴ Dotation pour aléas

⁵ Loi de Modernisation Agricole